

BRAKE & PARTS CLEANER (500 ML)

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

Date d'émission: 02/07/2020 Date de révision: 29/01/2019 Remplace la version de: 22/01/2019 Version: 7.2

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Forme du produit : Mélange
Nom commercial : BRAKE & PARTS CLEANER (500 ML)
UFI : C5N5-30GT-K00J-477S
Code du produit : 2040

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

1.2.1. Utilisations identifiées pertinentes

Catégorie d'usage principal : Utilisation professionnelle
Utilisation de la substance/mélange : Détergent froid.

1.2.2. Utilisations déconseillées

Restrictions d'emploi : Pas d'informations complémentaires disponibles

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Pro Part International
Molenakker 3
5953 TW Reuver - Nederland
T +31 (0) 77 476 2204
info@propart-international.com - www.propart-international.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Aérosol, catégorie 1 H222;H229
Corrosif/irritant pour la peau, catégorie 2 H315
Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition unique, catégorie 3, Effets narcotiques H336
Danger par aspiration, catégorie 1 H304
Dangereux pour le milieu aquatique — Danger chronique, catégorie 2 H411
Texte intégral des mentions H : voir rubrique 16

Effets néfastes physicochimiques, pour la santé humaine et pour l'environnement

Pas d'informations complémentaires disponibles

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Pictogrammes de danger (CLP) :



Mention d'avertissement, (CLP) : Danger
Contient : HYDROCARBONS, C6-C7, N-ALKANES, ISOALKANES, CYCLICS, <5% N-HEXANE .
Mentions de danger (CLP) : H222 - Aérosol extrêmement inflammable.
H229 - Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.
H315 - Provoque une irritation cutanée.
H336 - Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H411 - Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

BRAKE & PARTS CLEANER (500 ML)

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

Conseils de prudence (CLP) :

- P101 - En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
- P102 - Tenir hors de portée des enfants.
- P210 - Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
- P211 - Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.
- P251 - Ne pas perforez, ni brûler, même après usage.
- P260 - Ne pas respirer les poussières ou les brouillards.
- P273 - Éviter le rejet dans l'environnement.
- P271 - Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
- P280 - Porter des gants de protection, un équipement de protection des yeux.
- P301+P310 - EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un médecin.
- P304+P340 - EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
- P302+P352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau et au savon.
- P331 - NE PAS faire vomir.
- P403 - Stocker dans un endroit bien ventilé.
- P501 - Éliminer Le contenu et le récipient, dans un centre de collecte de déchets dangereux ou spéciaux, conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et/ou internationale.
- P410+P412 - Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 122 °F, 50 °C.

2.3. Autres dangers

Autres dangers qui n'entraînent pas la classification : Le produit ne répond pas aux critères de classification PBT et vPvB.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

Non applicable

3.2. Mélanges

Remarques : Nettoyant

Nom	Identificateur de produit	%	Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]
HYDROCARBONS, C6-C7, N-ALKANES, ISOALKANES, CYCLICS, <5% N-HEXANE .	(N° CAS) 92128-66-0 (N° CE) 921-024-6 (N° REACH) 01-2119475514-35	75 – 100	Flam. Liq. 2, H225 Skin Irrit. 2, H315 STOT SE 3, H336 Asp. Tox. 1, H304 Aquatic Chronic 2, H411
KOOLSTOFDIOXIDE substance possédant des valeurs limites d'exposition professionnelle communautaires	(N° CAS) 124-38-9 (N° CE) 204-696-9	1 – 2,5	Press. Gas (Ref. Liq.), H281

Remarques : Règlement détergents (648/2004/CE)
Hydrocarbures aliphatiques: >=30%

Texte complet des phrases H: voir rubrique 16

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Premiers soins après inhalation : Si la personne est inconsciente, placer en position de récupération et faire appel à un médecin. Mettre en position latérale de sécurité. Transportez également la personne dans cette position.

Premiers soins après contact avec la peau : Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau savonneuse. Bien rincer.

Premiers soins après contact oculaire : Rinçage à l'eau immédiat et prolongé en maintenant les paupières bien écartées.

BRAKE & PARTS CLEANER (500 ML)

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

Premiers soins après ingestion : NE PAS faire vomir. Consulter immédiatement un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes/effets : Aucune donnée supplémentaire.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune donnée supplémentaire.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Eau pulvérisée. Poudre sèche. dioxyde de carbone. mousse anti-alcool.
Agents d'extinction non appropriés : Ne pas utiliser un fort courant d'eau.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Produits de décomposition dangereux en cas d'incendie : Pas d'informations complémentaires disponibles.

5.3. Conseils aux pompiers

Protection en cas d'incendie : Protection respiratoire.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Mesures générales : Utiliser un vêtement de protection. Eloigner le public.

6.1.1. Pour les non-secouristes

Pas d'informations complémentaires disponibles

6.1.2. Pour les secouristes

Pas d'informations complémentaires disponibles

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Empêcher le liquide d'entrer dans les égouts, les cours d'eau, le sous-sol et les soubassements. Avertir les autorités si le produit pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public. Éviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Procédés de nettoyage : Ne pas rincer à l'eau ou à des agents nettoyants aqueux.
Autres informations : Assurer une ventilation d'air appropriée.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Stable dans les conditions d'utilisation et de stockage recommandées (voir section 7). Voir la rubrique 8 en ce qui concerne les protections individuelles à utiliser. Pour l'élimination des résidus, se reporter à la rubrique 13 : Considérations relatives à l'élimination".

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Dangers supplémentaires lors du traitement : Ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent. Conserver à l'écart de toute source d'ignition - Ne pas fumer. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. Récipient sous pression. À protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C. Ne pas percer ou brûler même après usage.

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Prévoir une aspiration et/ou ventilation adéquate.

BRAKE & PARTS CLEANER (500 ML)

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage	: Tenir au frais. Les dispositions gouvernementales concernant le stockage des emballages de gaz comprimé doivent être respectées.
Informations sur le stockage en commun	: Les dispositions gouvernementales concernant le stockage des emballages de gaz comprimé doivent être respectées.
Lieu de stockage	: Tenir au frais. Stocker dans un endroit sec. Stocker dans un récipient fermé. Protéger de la chaleur. Protéger du rayonnement solaire.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'informations complémentaires disponibles.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

HYDROCARBONS, C6-C7, N-ALKANES, ISOALKANES, CYCLICS, <5% N-HEXANE . (92128-66-0)

UE - Valeurs Limites d'exposition professionnelle

IOELV STEL (mg/m ³)	1200 mg/m ³ MAC Court terme
---------------------------------	--

Pays-Bas - Valeurs Limites d'exposition professionnelle

MAC C (mg/m ³)	1200 mg/m ³ Valeur courte durée (mg/m ³)
----------------------------	---

KOOLSTOFDIOXIDE (124-38-9)

UE - Valeurs Limites d'exposition professionnelle

Nom local	Carbon dioxide
IOELV TWA (mg/m ³)	9000 mg/m ³
IOELV TWA (ppm)	5000 ppm
Référence réglementaire	COMMISSION DIRECTIVE 2006/15/EC

Pays-Bas - Valeurs Limites d'exposition professionnelle

Nom local	Kooldioxide
Grenswaarde TGG 8H (mg/m ³)	9000 mg/m ³
Grenswaarde TGG 8H (ppm)	5000 ppm
Référence réglementaire	Arbeidsomstandighedenregeling 2020

HYDROCARBONS, C6-C7, N-ALKANES, ISOALKANES, CYCLICS, <5% N-HEXANE . (92128-66-0)

DNEL/DMEL (Travailleurs)

A long terme - effets systémiques, cutanée	773 mg/kg de poids corporel/jour
A long terme - effets systémiques, inhalation	2035 mg/m ³

DNEL/DMEL (Population générale)

A long terme - effets systémiques, orale	699 mg/kg de poids corporel/jour
A long terme - effets systémiques, inhalation	608 mg/m ³
A long terme - effets systémiques, cutanée	699 mg/kg de poids corporel/jour

Indications complémentaires : La base de l'information est les données qui étaient valides lors de la compilation.

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés:

Eviter le contact avec les aliments et les boissons. Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Se laver les mains avant les pauses et après le travail. Ne pas respirer les gaz/vapeurs/fumées/aérosols. Eviter lors de manipulation le contact avec la peau et les yeux.

BRAKE & PARTS CLEANER (500 ML)

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

Protection des mains:

Gants résistants aux solvants. Choisissez le matériau des gants en tenant compte des temps de pénétration, des degrés de perméation et de la dégradation. Le choix d'un gant approprié ne dépend pas seulement du matériau, mais aussi d'autres caractéristiques de qualité et il diffère d'un fabricant à l'autre. Dans la mesure où le produit est constitué de plusieurs substances, la durabilité du matériau des gants ne peut pas être estimée et doit être testée avant utilisation. Pour un contact continu, nous recommandons des gants avec un temps de percée d'au moins 240 minutes, avec un temps de percée de plus de 480 minutes étant préféré. Nous recommandons la même chose pour les travaux de courte durée ou la protection contre les éclaboussures. Nous sommes conscients que des gants appropriés offrant ce niveau de protection peuvent ne pas être disponibles. Dans ce cas, un temps de percée plus court peut être acceptable, à condition que les procédures d'entretien approprié et de remplacement en temps opportun soient suivies. L'épaisseur du gant n'est pas une bonne mesure de la résistance du gant à un produit chimique, car elle dépend de la composition exacte du matériau dont sont faits les gants. Temps de pénétration à déterminer avec le fabricant des gants.

Type	Matériau	Perméation	Epaisseur (mm)	Pénétration	Norme
Gants de protection	Caoutchouc nitrile (NBR)	5 (> 240 minutes), 6 (> 480 minutes)	≥ 0,5 mm		

Protection oculaire:

Type	Utilisation	Caractéristiques	Norme
Lunettes de sécurité		Lunettes de protection.	EN 166

Protection de la peau et du corps:

Porter un vêtement de protection approprié. EN-13034/6

Protection des voies respiratoires:

[Lorsque la ventilation du local est insuffisante] porter un équipement de protection respiratoire.

Appareil	Type de filtre	Condition	Norme
	Protection individuelle spéciale: appareil de protection respiratoire à filtre A/P2 pour vapeurs organiques et poussières nocives, Type A - Composés organiques à point d'ébullition élevé (>65°C)		

Symbole(s) de l'équipement de protection individuelle:



RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	: Gazeux
Apparence	: Aérosol.
Couleur	: Selon la spécification du produit.
Odeur	: Caractéristique.
Seuil olfactif	: Aucune donnée disponible
pH	: Aucune donnée disponible
Vitesse d'évaporation relative (acétate de butyle=1)	: Aucune donnée disponible
Point de fusion	: < -20 °C
Point de congélation	: < -20 °C
Point d'ébullition	: 88 – 106 °C point et intervalle d'ébullition initiaux.
Point d'éclair	: -9 °C Température d'inflammation >200 °C

BRAKE & PARTS CLEANER (500 ML)

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

Température d'auto-inflammation	: Le produit ne s'enflamme pas tout seul
Température de décomposition	: Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	: Aucune donnée disponible
Pression de vapeur	: 246 hPa à 20°C
Densité relative de vapeur à 20 °C	: Aucune donnée disponible
Densité relative	: Aucune donnée disponible
Densité	: ≈ 0,699 g/cm ³
Solubilité	: Eau: Faible / Non miscible et insoluble avec de l'eau Solvant organique:97,6%
Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow)	: Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique	: Aucune donnée disponible
Viscosité, dynamique	: 0,38 mPa·s à 20°C
Propriétés explosives	: Le produit n'est pas explosif, mais la formation de mélanges air / vapeur explosifs est possible.
Propriétés comburantes	: Aucune donnée disponible
Limite inférieure d'explosivité (LIE)	: 0,8 vol %
Limite supérieure d'explosivité (LSE)	: 7,7 vol %

9.2. Autres informations

Teneur en COV	: ≈ 682,2 g/l VOC-CH : 97,6 %
Autres propriétés	: Contenu solide: 0%.
Indications complémentaires	: Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Pas d'informations complémentaires disponibles.

10.2. Stabilité chimique

Aucune dégradation lorsqu'il est utilisé comme indiqué.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réaction dangereuse connue dans les conditions normales d'emploi.

10.4. Conditions à éviter

Pas d'informations complémentaires disponibles.

10.5. Matières incompatibles

Pas d'informations complémentaires disponibles.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Aucun produit de décomposition dangereux ne devrait être généré dans les conditions normales de stockage et d'emploi.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë (orale)	: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
Toxicité aiguë (cutanée)	: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
Toxicité aiguë (Inhalation)	: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis

HYDROCARBONS, C6-C7, N-ALKANES, ISOALKANES, CYCLICS, <5% N-HEXANE . (92128-66-0)

DL50 orale rat	> 5840 mg/kg
DL50 cutanée lapin	> 2920 mg/kg
CL50 inhalation rat (mg/l)	> 25 mg/l/4h

BRAKE & PARTS CLEANER (500 ML)

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

Corrosion cutanée/irritation cutanée	: Provoque une irritation cutanée.
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
Mutagénicité sur les cellules germinales	: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
Cancérogénicité	: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
Toxicité pour la reproduction	: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	: Peut provoquer somnolence ou vertiges.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)	: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
Danger par aspiration	: Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Dangers pour le milieu aquatique, à court terme (aiguë)	: Non classé
Dangers pour le milieu aquatique, à long terme (chronique)	: Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

BRAKE & PARTS CLEANER (500 ML)

Indications complémentaires	Toxique pour les poissons.
-----------------------------	----------------------------

HYDROCARBONS, C6-C7, N-ALKANES, ISOALKANES, CYCLICS, <5% N-HEXANE . (92128-66-0)

CL50 poisson 1	11,4 mg/l (Poisson)
CE50 Daphnie 1	3 mg/l 48h
EC50 72h algae 1	30 – 100 mg/l
LOEC (chronique)	0,32 mg/l daphnie
NOEC chronique crustacé	0,17 mg/l
NOEC chronique algues	3 mg/l (72h)

12.2. Persistance et dégradabilité

BRAKE & PARTS CLEANER (500 ML)

Persistance et dégradabilité	Pas d'informations complémentaires disponibles.
------------------------------	---

12.3. Potentiel de bioaccumulation

BRAKE & PARTS CLEANER (500 ML)

Potentiel de bioaccumulation	Pas d'informations complémentaires disponibles.
------------------------------	---

12.4. Mobilité dans le sol

BRAKE & PARTS CLEANER (500 ML)

Ecologie - sol	Risque d'eau: (NL): A (2). Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique. Dangereux pour l'eau (WGK 2(D) Auto-classification). Danger pour l'eau. Ne pas rejeter dans les eaux souterraines, dans les eaux de surface ou dans les égouts. Danger pour l'eau potable même si de petites quantités s'infiltrent dans le sol. Également toxique pour les poissons et le plancton dans les eaux de surface. Toxique pour les organismes aquatiques.
----------------	--

BRAKE & PARTS CLEANER (500 ML)

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

BRAKE & PARTS CLEANER (500 ML)

Résultats de l'évaluation PBT : Le produit ne répond pas aux critères de classification PBT et vPvB

12.6. Autres effets néfastes

Autres effets néfastes : Pas d'informations complémentaires disponibles.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Recommandations pour l'élimination des eaux usées : Ne pas éliminer avec les ordures ménagères. Ne pas refouler à l'égout.

Recommandations pour le traitement du produit/emballage : Elimination à effectuer conformément aux prescriptions légales.

Code catalogue européen des déchets (CED) : 14 06 03* - autres solvants et mélanges de solvants

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Conformément aux exigences de ADR / RID / IMDG / IATA / ADN

ADR	IMDG	IATA	ADN	RID
14.1. Numéro ONU				
UN 1950	UN 1950	UN 1950	UN 1950	Non réglementé
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU				
AÉROSOLS	AÉROSOLS	Aerosols, inflammable	AÉROSOLS	Non réglementé
Description document de transport				
UN 1950 AÉROSOLS, 2.1, (D), DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT	UN 1950 AÉROSOLS, 2.1, POLLUANT MARIN/DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT	UN 1950 Aerosols, inflammable, 2.1, DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT	UN 1950 AÉROSOLS, 2.1, DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT	Non réglementé
14.3. Classe(s) de danger pour le transport				
2.1	2.1	2.1	2.1	Non réglementé
				Non réglementé
14.4. Groupe d'emballage				
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non réglementé
14.5. Dangers pour l'environnement				
Dangereux pour l'environnement : Oui	Dangereux pour l'environnement : Oui Polluant marin : Oui	Dangereux pour l'environnement : Oui	Dangereux pour l'environnement : Oui	Non réglementé
Pas d'informations supplémentaires disponibles				

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Mesures de précautions pour le transport : Avertissement concernant les aérosols.

Transport par voie terrestre

Code de classification (ADR) : 5F

BRAKE & PARTS CLEANER (500 ML)

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

Quantités limitées (ADR)	: 1l
Quantités exceptées (ADR)	: E0
Catégorie de transport (ADR)	: 2
Code de restriction en tunnels (ADR)	: D
Transport maritime	
Quantités limitées (IMDG)	: 1 L
Quantités exceptées (IMDG)	: E0
N° FS (Feu)	: F-D
N° FS (Déversement)	: S-U
Catégorie de chargement (IMDG)	: Aucun(e)
Arrimage et manutention (Code IMDG)	: SW1, SW22
Tri (IMDG)	: SG69

Transport aérien

Aucune donnée disponible

Transport par voie fluviale

Code de classification (ADN) : 5F

Transport ferroviaire

Non réglementé

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Code IBC : Non applicable.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

15.1.1. Réglementations UE

Les restrictions suivantes sont applicables selon l'annexe XVII du Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH):

Code de référence	Applicable sur	Titre de l'entrée ou description
3(a)	HYDROCARBONS, C6-C7, N-ALKANES, ISOALKANES, CYCLICS, <5% N-HEXANE	Substances ou mélanges qui répondent aux critères pour une des classes ou catégories de danger ci-après, visées à l'annexe I du règlement (CE) n° 1272/2008: Classes de danger 2.1 à 2.4, 2.6 et 2.7, 2.8 types A et B, 2.9, 2.10, 2.12, 2.13 catégories 1 et 2, 2.14 catégories 1 et 2, 2.15 types A à F
3(b)	HYDROCARBONS, C6-C7, N-ALKANES, ISOALKANES, CYCLICS, <5% N-HEXANE	Substances ou mélanges qui répondent aux critères pour une des classes ou catégories de danger ci-après, visées à l'annexe I du règlement (CE) n° 1272/2008: Classes de danger 3.1 à 3.6, 3.7 effets néfastes sur la fonction sexuelle et la fertilité ou sur le développement, 3.8 effets autres que les effets narcotiques, 3.9 et 3.10
3(c)	HYDROCARBONS, C6-C7, N-ALKANES, ISOALKANES, CYCLICS, <5% N-HEXANE	Substances ou mélanges qui répondent aux critères pour une des classes ou catégories de danger ci-après, visées à l'annexe I du règlement (CE) n° 1272/2008: Classe de danger 4.1

Ne contient aucune substance de la liste candidate REACH

Ne contient aucune substance listée à l'Annexe XIV de REACH

Ne contient aucune substance soumise au règlement (UE) n° 649/2012 du Parlement européen et du Conseil du 4 juillet 2012 concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux.

Ne contient aucune substance soumise au règlement (UE) n° 2019/1021 du Parlement européen et du Conseil du 20 juin 2019 concernant les polluants organiques persistants

Teneur en COV : ≈ 682,2 g/l VOC-CH : 97,6 %

Directive 2012/18/EU (SEVESO III)

Seveso Indications complémentaires : E2: Dangereux pour le milieu aquatique. P3b Aérosol inflammable

BRAKE & PARTS CLEANER (500 ML)

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

15.1.2. Directives nationales

Danish Code MAL : 5-3

Klasse NK : 75 -<100 %

Quantité seuil (tonnes) pour les applications des exigences relatives aux dispositifs à bas seuil: 200 t

Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives aux dispositifs à seuil élevé: 500 t

Pays-Bas

SZW-lijst van kankerverwekkende stoffen : Aucun des composants n'est listé

SZW-lijst van mutagene stoffen : Aucun des composants n'est listé

NIET-limitatieve lijst van voor de voortplanting : Aucun des composants n'est listé

giftige stoffen – Borstvoeding

NIET-limitatieve lijst van voor de voortplanting : Aucun des composants n'est listé

giftige stoffen – Vruchtbaarheid

NIET-limitatieve lijst van voor de voortplanting : Aucun des composants n'est listé

giftige stoffen – Ontwikkeling

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée

RUBRIQUE 16: Autres informations

Abréviations et acronymes:

ADR	Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par Route
IMDG	Code maritime international des marchandises dangereuses
IATA	Association internationale du transport aérien
DNEL	Dose dérivée sans effet
CL50	Concentration létale pour 50 % de la population testée (concentration létale médiane)
LD50	Dose létale médiane pour 50 % de la population testée (dose létale médiane)
PBT	Persistant, bioaccumulable et toxique

Sources des données : Ces données sont basées sur l'état actuel de nos connaissances. Cependant, ils ne garantissent pas les propriétés du produit et n'établissent pas de relation juridique contractuelle.

Texte intégral des phrases H et EUH:

Aquatic Chronic 2	Dangereux pour le milieu aquatique — Danger chronique, catégorie 2
Asp. Tox. 1	Danger par aspiration, catégorie 1
Flam. Liq. 2	Liquides inflammables, catégorie 2
Press. Gas (Ref. Liq.)	Gaz sous pression : Gaz liquides réfrigéré
Skin Irrit. 2	Corrosif/irritant pour la peau, catégorie 2
STOT SE 3	Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition unique, catégorie 3, Effets narcotiques
H222	Aérosol extrêmement inflammable.
H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
H229	Réceptacle sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.
H281	Contient un gaz réfrigéré; peut causer des brûlures ou blessures cryogéniques.
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

BRAKE & PARTS CLEANER (500 ML)

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit.